

WORLD HEALTH  
ORGANIZATION

DIX-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE  
DE LA SANTE



ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTÉ

A19/GC/Min/8  
16 mai 1966

ORIGINAL : FRANCAIS  
DISTRIBUTION RESTREINTE

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA HUITIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève  
Lundi 16 mai 1966, à 12 h.50

PRÉSIDENT : Dr A. SAUTER (Suisse)  
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Etat d'avancement des travaux des commissions principales .....	2
2. Transmission à l'Assemblée de la Santé des rapports des commissions principales .....	2
3. Programme de travail de l'Assemblée .....	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être adressées par écrit au Chef du Service des Comptes rendus, bureau A.847, dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document.

1. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Les présidents des commissions principales exposent au Bureau l'état d'avancement des travaux de ces commissions.

2. TRANSMISSION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE DES RAPPORTS DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Le Bureau décide de transmettre à l'Assemblée de la Santé le quatrième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques (document A19/18) et le quatrième rapport de la Commission du Programme et du Budget (document A19/19).

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le DIRECTEUR GENERAL se déclare vivement préoccupé par le retard des travaux de l'Assemblée. Nombreux sont les points de l'ordre du jour qui n'ont pas encore été abordés, et qui doivent, de l'avis du Directeur général, faire l'objet de discussions approfondies afin que le Secrétariat puisse être guidé efficacement dans ses travaux. D'autre part, dix orateurs doivent encore prendre la parole dans le cadre de la discussion sur les points 1.10 et 1.11 de l'ordre du jour. Aussi, le Directeur général propose-t-il de prévoir des séances de nuit pour l'Assemblée plénière le mardi 17 mai et, si nécessaire, pour la Commission du Programme et du Budget le mercredi 18 mai.

Le Bureau fixe le programme de travail pour le mardi 17 mai en prévoyant une séance plénière à 20 h.30. Il établit provisoirement l'horaire des séances du mercredi 18 mai, en précisant que la Commission du Programme et du Budget tiendra une séance de nuit si les nécessités du travail l'exigent.

Sur la proposition de Sir George GODBER (Royaume-Uni), le Bureau décide, après un échange de vues, de prier le Directeur général de soumettre au Conseil exécutif la question de l'examen de l'augmentation éventuelle du nombre des membres du Conseil exécutif.

La séance est levée à 13 h.10.